



## IV.

# Enquêtes

### **Enquêtes sur le profil des gériatres et sur leur activité**

Observatoire régional de santé de Bretagne (ORSB)

**Léna Pennognon**, expert démographe

**Dr Isabelle Tron**, Directrice

avec la contribution de l'Observatoire régional de santé d'Aquitaine (ORSA)

**Nadine Scandella**, démographe

**Dr André Ochoa**, Directeur

## Présentation générale

Ce chapitre présente les résultats des deux enquêtes réalisées dans le cadre de l'élaboration du livre blanc de la gériatrie.

L'objectif de ces deux enquêtes était d'une part de caractériser les gériatres et d'autre part d'analyser, à partir de la prise en charge des patients, les spécificités des principaux segments d'activité du métier de gériatre.

« **L'enquête auprès des gériatres** » a consisté à adresser en décembre 2010 un questionnaire à plus de 1 800 gériatres exerçant en établissements publics, identifiés grâce au centre national de gestion (CNG). Le questionnaire envisageait une description socio-économique et les aspects de la formation, statut et mode d'exercice.

« **L'enquête sur l'activité des gériatres** » s'est appuyée sur la participation de 52 gériatres volontaires exerçant plus particulièrement dans des services de gériatrie de Centres hospitaliers et Centres hospitaliers universitaires et dans des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Les gériatres volontaires ont recueilli, sur la période du 15 mai au 30 juin, des informations concernant la prise en charge de leurs patients : mode d'entrée, motifs, prescriptions et orientations. Les questionnaires étaient différenciés selon les activités principales de la gériatrie.

### Enquête auprès des gériatres

**Décembre  
à janvier 2010**

1 814 questionnaires  
adressés

**Méthode :**  
questionnaire postal  
807 questionnaires analysés

### Enquête sur l'activité gériatrique

**Mai à juin 2011**

52 gériatres participants sur 77 volontaires initiaux, répartis dans 8 types d'activité : consultation et HDJ, court séjour, SSR, psychogériatrie, SLD, EHPAD, EMG, gériatrie libérale.

**Méthode :** 20 à 30 questionnaires patient, renseignés par gériatres  
1 234 questionnaires analysés

La mise en œuvre des enquêtes a été confiée à l'Observatoire régional de santé de Bretagne en association avec l'Observatoire régional de santé d'Aquitaine pour l'« enquête auprès des gériatres ».

Le Comité de pilotage ainsi que les référents des segments d'activité métier ont validé les questionnaires d'enquête et contribué à la mobilisation des gériatres.

L'enquête sur l'activité des gériatres permet d'analyser de manière spécifique plusieurs segments d'activité de la gériatrie et contribue aux travaux menés dans le cadre de l'élaboration du référentiel métier. Elle a été menée à son terme grâce à l'investissement des 52 gériatres et de leurs équipes qui, parmi les 77 volontaires pour réaliser l'enquête, sont allés au bout de leur engagement dans le projet. Qu'ils en soient tout particulièrement remerciés.

# Volet I : Caractéristiques des gériatres en activité dans un établissement de SANTÉ PUBLIC

## *Méthodologie*

L'enquête a été réalisée à la demande du Collège professionnel des gériatres français (CPGF), afin d'apporter un éclairage sur leur profession.

Cette enquête devait être mise en œuvre auprès de l'ensemble des gériatres exerçant en France. La réalisation de cet objectif imposait d'obtenir la liste de la totalité de ces médecins. Cette liste, détenue par le Conseil national de l'ordre des médecins, comprend les médecins diplômés en gériatrie quel que soit le mode d'exercice (établissement de santé public, privé lucratif ou non lucratif, cabinet libéral, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes...). Cependant, pour des raisons de confidentialité et de délai de négociation, le CNOM a refusé de fournir cette liste.

Le Collège professionnel des gériatres français a décidé de maintenir l'enquête et d'en réduire le champ aux médecins hospitaliers du secteur public, pour lesquels le centre national de gestion (CNG) des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière détient une liste d'adresses.

Un courrier signé du Collège professionnel des gériatres français et de ses

composantes, accompagnait le questionnaire. Aucune information sur cette enquête n'a été faite par voie d'organismes professionnels ou presse.

Quelques éléments de cadrage sur les médecins et les gériatres en France, analysés à partir des informations publiées par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), sont ajoutés en annexe.

### **Objectifs**

L'enquête a pour objectif d'apporter des informations sur la profession des gériatres en activité dans un établissement de santé public, non seulement sur les caractéristiques démographiques, la formation initiale et continue, mais aussi les modalités d'exercice (statut, modes) et les différentes activités pratiquées.

### **Méthode**

#### **Le champ de l'enquête**

L'enquête est réalisée sur l'ensemble du territoire français et les médecins concernés sont les médecins gériatres

exerçant dans le milieu hospitalier du secteur public.

### **Le type d'enquête**

Il s'agit d'une enquête transversale, à visée descriptive et quantitative.

L'information a été recueillie par un questionnaire, adressé principalement par voie postale aux médecins, sans relance. La liste d'adresses postales utilisées pour l'envoi du questionnaire a été transmise par le CPGF.

### **Le questionnaire**

Le questionnaire d'enquête a été construit à partir de celui réalisé dans le cadre du premier Livre blanc de la gériatrie en 2003 mais a été sensiblement modifié par le Comité de pilotage (notamment suppression de questions sur la patientèle, l'équipement des services et ajout de questions sur la participation à un programme d'évaluation des pratiques professionnelles).

Le questionnaire a été testé auprès d'un groupe de gériatres et validé par le CPGF.

### **Le traitement des données**

Le traitement informatisé des données a été déclaré à la Commission nationale informatique et liberté (Cnil).

Les données ont été saisies sur le logiciel EPI-Info et traitées avec SPSS.

### **Déroulement de l'enquête**

Le questionnaire d'enquête a été envoyé par voie postale à 1 814 médecins, identifiés à partir du fichier d'adresses du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers. L'envoi a eu lieu le 8 décembre 2010, avec une date de retour fixée au 2 janvier 2011.

En parallèle, le questionnaire a été adressé par voie électronique auprès de 86 médecins, à partir du fichier d'adresses du Collège national des enseignants chercheurs de gériatrie (CNEG). Un premier envoi a été effectué le 9 décembre 2010 et un deuxième le 1<sup>er</sup> février 2011. La date de retour était fixée au 15 février 2011. ▶

*L'enquête est réalisée sur l'ensemble du territoire français et les médecins concernés sont les médecins gériatres exerçant dans le milieu hospitalier du secteur public.*

# Résultats

## Population étudiée

Parmi les médecins inclus dans l'analyse, la quasi-totalité a, soit la Capacité de gérologie, soit le Diplôme d'études spécialisées complémentaires (DESC) de gériatrie.

## Taux de réponse

Sur 1 814 questionnaires envoyés par voie postale, 35 n'ont pu être distribués du fait d'une adresse erronée. Concernant l'envoi par voie électronique, 6 adresses se sont avérées erronées ou concernaient des médecins ayant cessé leur activité.

Sur les 1 859 questionnaires envoyés à une adresse « correcte », 815 questionnaires nous ont été retournés. Huit questionnaires ont été exclus :

- un médecin déclare ne pas être gériatre,
- deux n'ont pas d'activité dans un établissement de santé public,
- un médecin a renseigné de façon trop incomplète le questionnaire,
- quatre médecins l'ont fait parvenir

## Taux de réponse à l'enquête

	nombre	%
<b>Questionnaires envoyés</b>	<b>1 900</b>	
par voie postale	1 814	
par voie électronique	86	
Adresses erronées	41	2,2
<b>Questionnaires distribués</b>	<b>1 859</b>	
Questionnaires reçus	815	43,8
Questionnaires exclus	8	
<b>Questionnaires exploités</b>	<b>807</b>	<b>43,5</b>

Source: Enquête 2010 auprès des gériatres - Exploitation: ORS Aquitaine

après la date de fin de saisie repoussée au 1<sup>er</sup> mars.

Au total, 815 questionnaires ont été reçus et 807 exploités, soit un taux de réponse de 43,5 %.

Ce taux de réponse apparaît satisfaisant et témoigne de la mobilisation des médecins et de l'intérêt porté par la profession sur les travaux menés dans le cadre du Livre blanc de la gériatrie française.

1 859 questionnaires envoyés,  
815 retournés, soit un taux de réponse  
très satisfaisant de 43,5 %.

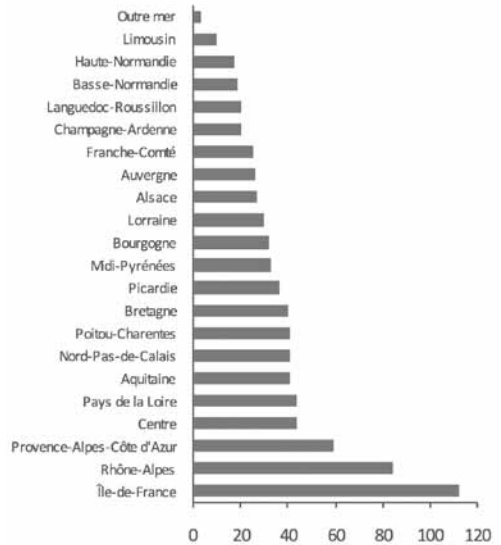
## Représentativité territoriale des répondants

### Quelques régions peu représentées

Vingt et une régions métropolitaines sont représentées, seule la région Corse n'a aucun médecin participant à l'enquête. Les trois régions les plus peuplées de France cumulent près d'un tiers des répondants. Les médecins gériatres de cinq régions (Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Limousin) représentent 10 % des répondants. Enfin, trois médecins d'outre mer ont transmis le questionnaire.

Au niveau départemental, les départements du Nord et de Paris ont le plus de poids (30 médecins chacun). Un quart des questionnaires a été transmis par les médecins de 10 départements et le dernier quart par ceux de 47 départements.

Les répondants selon la région d'exercice



Source : Enquête 2010 auprès des gériatres - Exploitation : ORS Aquitaine

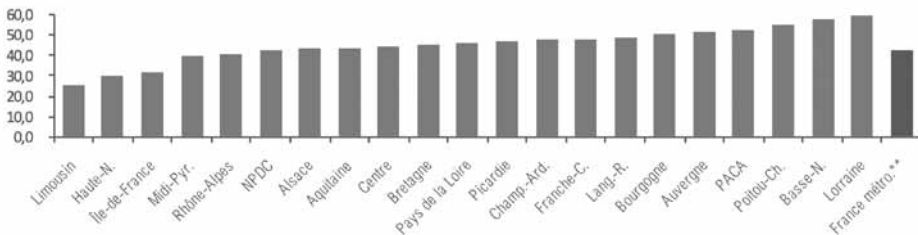
132

### Des taux de réponse à l'enquête variables

Le taux moyen national de réponse à l'enquête s'établit à 43 pour 100 mais masque des disparités régionales notables. Ainsi, le taux de réponse par région varie de 25

à 63 %. Il est inférieur à 40 % dans trois régions (Limousin, Haute-Normandie et Ile-de-France) et supérieur à 55 % en Basse-Normandie et Lorraine.

Taux de réponse à l'enquête\*, selon la région



Source : Enquête 2010 auprès des gériatres - Exploitation : ORS Aquitaine.

\* Rapport du nombre de répondants à l'enquête exerçant dans une région, au nombre de médecins interrogés pour cette région

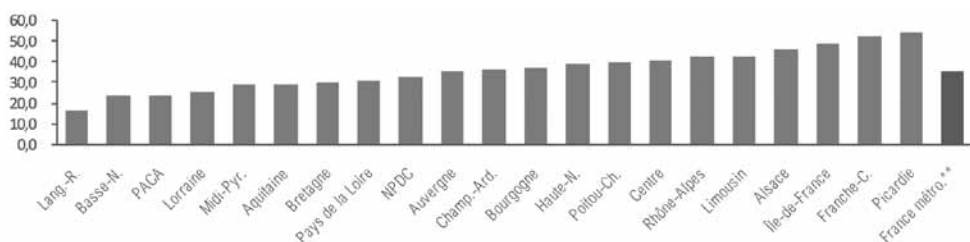
\*\* France métropolitaine hors Corse

## Des densités de gériatres hospitaliers variables selon les régions

À partir de l'information fournie par le fichier transmis par le Collège professionnel des gériatres français comprenant les adresses des médecins en exercice dans les établissements de santé publics, cette spécialité apparaît répartie de manière inégale selon les régions. La densité de gériatres « hospitaliers publics » varie en effet de

16 à 54 pour 100 000 personnes âgées de 75 ans ou plus. Les densités les plus faibles sont observées en Languedoc-Roussillon, Basse-Normandie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Lorraine (inférieures à 25 pour 100 000). Elles sont au moins deux fois plus élevées dans les deux régions de Franche-Comté et Picardie.

*Densité de gériatres hospitaliers du secteur public\* pour 100 000 personnes de 75 ans ou plus*



Source: Enquête 2010 auprès des gériatres - Exploitation: ORS Aquitaine

\* rapport du nombre de médecins gériatres hospitaliers publics auxquels un questionnaire a été adressé exerçant dans une région, au nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus résidant dans cette région

\*\* France métropolitaine hors Corse

Les densités les plus faibles sont observées en Languedoc-Roussillon, Basse-Normandie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Lorraine.

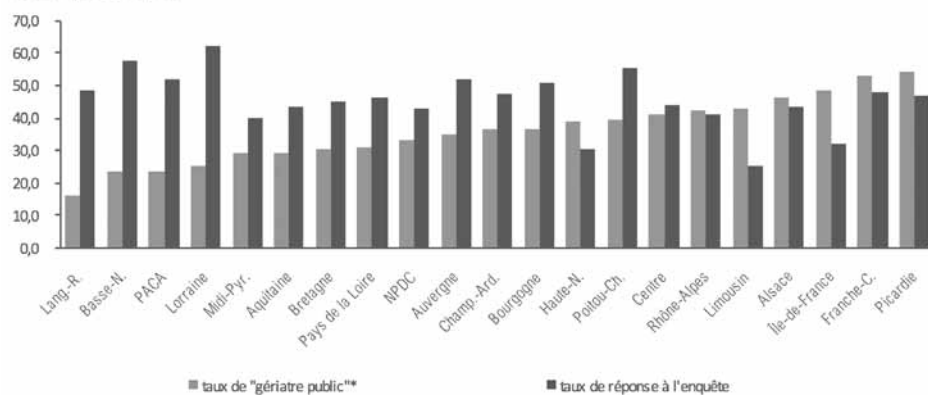
## Des régions peu dotées en gériatres hospitaliers mais très participatives

Les médecins ont plus fréquemment participé à l'enquête lorsqu'ils exerçaient dans une région peu dotée en gériatrie hospitalière. C'est

notamment le cas des régions Languedoc-Roussillon, Basse-Normandie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Lorraine.

*Taux de gériatres en exercice dans un établissement de santé public (pour 100 000 personnes de 75 ans ou plus) et taux de réponse à l'enquête (pour 100 gériatres enquêtés), selon la région d'exercice*

Pour 100 000 personnes âgées de 75 ans ou plus  
Pour 100 gériatres enquêtés



Source: Enquête 2010 auprès des gériatres - Exploitation: ORS Aquitaine

\* gériatres en exercice dans les établissements de santé publics

» La densité de gériatres « hospitaliers publics » varie de 16 à 54 pour 100 000 personnes âgées de 75 ans ou plus.

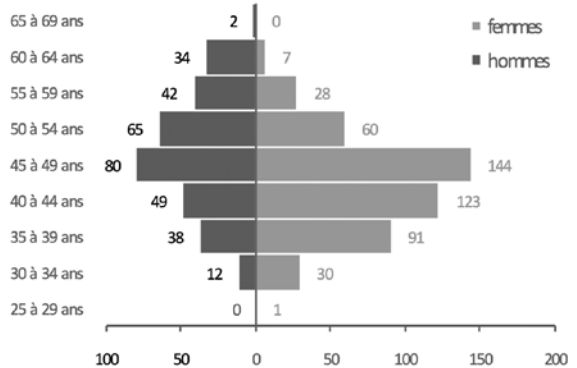
## Éléments sociodémographiques

### Une majorité de femmes parmi les gériatres hospitaliers

Les femmes représentent 60 % des répondants ce qui correspond à leur proportion dans le fichier d'adresses utilisé pour l'enquête ( 61 %).

L'âge moyen des gériatres hospitaliers est de 46,5 ans et les femmes sont plus jeunes (44,9 ans) que les hommes (48,9 ans). Si la pyramide des âges des gériatres hospitaliers est équilibrée, elle montre quelques phénomènes spécifiques. Avant 50 ans, cette compétence est beaucoup plus fréquemment exercée par des femmes que par des hommes. Cette tendance s'inverse après 55 ans. Si la moitié des gériatres hospitaliers publics sont âgés de 40 à 49 ans, près de 15 % ont 55 ans ou plus et environ 5 % sont de très jeunes médecins de moins de 35 ans.

Pyramide des âges des médecins gériatres hospitaliers (en nombre)



Source: Enquête 2010 auprès des gériatres - Exploitation: ORS Aquitaine

## Formation en gériatrie

### Près de 9 gériatres hospitaliers sur 10 détenteurs de la capacité de gérontologie

La formation en gériatrie la plus fréquente est la Capacité en gérontologie. Les détenteurs de ce diplôme représentent 88,5 % des médecins répondants.

À leurs côtés, près de 8 % ont obtenu le Diplôme d'études spécialisées complémentaires (DESC) de gériatrie. Ce diplôme ouvre droit, depuis 2005, à la qualification de spécialiste en gériatrie qui peut par ailleurs être obtenue par équivalence, selon des critères définis par la profession sur lesquels s'appuie la commission de qualification du conseil national de l'ordre des médecins. Sept médecins ayant le DESC sur

dix ont cité un diplôme d'études spécialisées (DES), le plus souvent de médecine interne (la moitié), de rhumatologie (20 %) ou de santé publique (14 %).

Diplômes de gériatrie\*

	nombre	%
Capacité en gérontologie	714	88,5
DESC de gériatrie	63	7,8
Autres	20	2,5
Non renseigné	10	1,2
<b>Total</b>	<b>807</b>	<b>100,0</b>

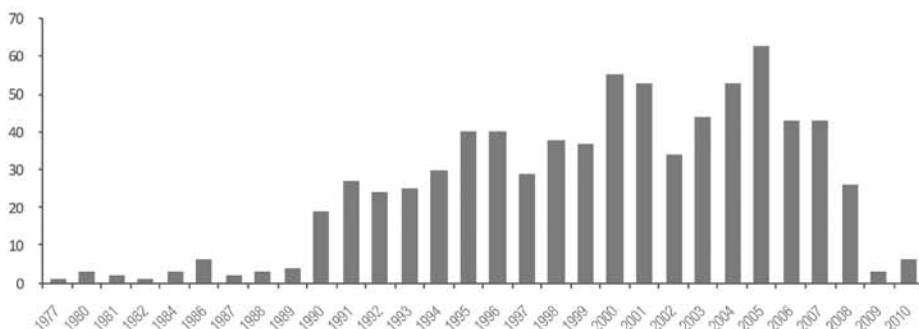
Source: Enquête 2010 auprès des gériatres - Exploitation: ORS Aquitaine  
\* premier diplôme de gériatrie

## Une forte progression de l'exercice de la gériatrie hospitalière

La capacité de gériatrie a été créée en 1988 et nécessite deux ans d'études ; aussi, les premiers diplômés appartiennent à la promotion 1990. Parmi les gériatres répondants, environ 40 % ont obtenu leur diplôme de gériatrie entre 1990 et 2000

(soit 4,1 % par an) et 50 % de 2000 à 2007 (soit 6,4 % par an). Les médecins ont obtenu leur diplôme de gériatrie en moyenne 6,8 ans après la soutenance de leur thèse de médecine.

*Gériatres selon l'année d'obtention du premier diplôme de gériatrie (en nombre)*



Source: Enquête 2010 auprès des gériatres - Exploitation: ORS Aquitaine

L'âge moyen des médecins à l'obtention du diplôme de gériatrie est de 36 ans. Un médecin sur deux a obtenu ce diplôme avant l'âge de 34,2 ans. Les hommes l'ont plus souvent obtenu après 40 ans que les femmes.

Les médecins sont en moyenne âgés de 36,3 ans à l'obtention de la Capacité de gériatrie, un peu plus jeunes, 34 ans, à l'obtention du DESC. Les diplômés de gériatrie d'avant 2000 étaient un peu plus jeunes que les diplômés d'après 2000. L'âge moyen à l'obtention du diplôme est ainsi passé de 34,7 ans pour les médecins diplômés de 1990 à 1999 à 37,1 ans pour ceux diplômés à partir de 2000.

*Répartition des médecins hospitaliers selon l'âge à l'obtention du diplôme de gériatrie et l'année d'obtention du diplôme*

	avant 2000	2000 et après	ensemble
25 à 29 ans	11,1	7,5	8,2
30 à 39 ans	54,1	57,1	49,0
35 à 39 ans	20,1	28,2	21,3
40 à 44 ans	10,5	14,7	11,1
45 à 49 ans	3,6	11,7	6,7
50 à 54 ans	0,6	5,1	2,5
55 à 59 ans	0,0	2,7	1,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source: Enquête 2010 auprès des gériatres - Exploitation: ORS Aquitaine

## Mode d'exercice

### Un exercice exclusivement hospitalier pour 7 gériatres sur 10

Les médecins interrogés exercent tous dans un établissement de santé public. Les plus nombreux (70 %) travaillent dans un centre hospitalier (CH), 20 % dans un centre hospitalier universitaire (CHU) et 10 % dans un hôpital de proximité.

Sept sur dix exercent exclusivement à l'hôpital. Pour ceux ayant plusieurs lieux de travail, il s'agit essentiellement de médecins intervenant dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). Moins de 10 % exercent dans un

autre type de structure (établissement privé, cabinet libéral, réseau ou coordination).

*Les médecins gériatres hospitaliers selon le mode d'exercice*

	nombre n = 807	%
Établissement de santé public exclusivement	565	70,0
Plusieurs modes d'exercice	242	30,0
- dont en Ehpad	205	25,4
- dont autre mode d'exercice	74	9,2

Source: Enquête 2010 auprès des gériatres - Exploitation: ORS Aquitaine

## Statut

### Un statut de gériatre à temps plein déclaré par 8 gériatres sur 10

Plus de 80 % des médecins répondants ont déclaré être praticiens hospitaliers à temps plein, 14 % à temps partiel. Moins de 4 % des répondants sont professeurs d'université praticiens hospitaliers et aucun maître de conférence n'a répondu à l'enquête. Un médecin déclare le statut d'attaché hospitalier.

Plus de la moitié (57,5 %) des praticiens

à temps partiel travaillent six demi-journées par semaine, 21 % cinq demi-journées et 17 % huit demi-journées. Moins de 5 % exercent moins d'un mi-temps. Alors qu'environ 60 % de la totalité des gériatres répondants sont des femmes, elles constituent les trois-quarts des médecins exerçant à temps partiel et un quart des professeurs d'université.

*Les médecins gériatres répondants selon le statut*

	nombre	%	hommes	femmes
Professeur d'université praticien hospitalier	29	3,6	6,8	1,5
Praticien hospitalier temps plein	660	82,2	84,2	80,8
Praticien hospitalier temps partiel	113	14,1	9,0	17,5
Praticien attaché	1	0,1	0,0	0,2
<b>Ensemble</b>	<b>803</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Non renseigné	4			

Source: Enquête 2010 auprès des gériatres - Exploitation: ORS Aquitaine

Les gériatres professeurs d'université praticiens hospitaliers (PUPH) sont globalement plus âgés que les praticiens hospitaliers (PH). Parmi ces derniers, ceux

exerçant à temps partiel sont un peu plus représentés avant 45 ans et après 60 ans que ceux à temps plein.

#### Les médecins gériatres répondants selon le statut et l'âge

	PUPH n=29	PH temps plein n=659	PH temps partiel n=113	Total n=801
30-45 ans	13,8	42,9	46,9	42,5
45-59 ans	65,5	52,9	45,1	52,1
60 ans ou plus	20,7	4,2	8,0	5,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Enquête 2010 auprès des gériatres - Exploitation: ORS Aquitaine

Par ailleurs, le mode d'exercice et le statut sont liés. Ainsi, un seul professeur d'université associe plusieurs modes d'exercice, alors que c'est le cas de plus d'un quart des

praticiens hospitaliers à temps plein et de plus de la moitié des praticiens hospitaliers à temps partiel.

#### Les médecins gériatres répondants selon le statut et les modes d'exercice

	PU-PH n=29	PH temps plein n=660	PH temps partiel n=113
Établissement de santé public exclusif	96,6	72,6	47,8
Plusieurs modes d'exercice	3,4	27,4	52,2
Total	100,0	100,0	100,0

Source: Enquête 2010 auprès des gériatres - Exploitation: ORS Aquitaine

Les gériatres professeurs d'université praticiens hospitaliers (PUPH) sont globalement plus âgés que les praticiens hospitaliers (PH).

## Activités gériatriques

### Des activités multiples pour les gériatres

Plus de la moitié des médecins répondants interviennent dans une consultation gériatrique (58 %) ou une consultation mémoire (55 %). L'exercice de la médecine aiguë gériatrique, de soins de suite et de réadaptation, de soins de longue durée et l'intervention dans une équipe mobile gériatrique

concernent entre un quart et 40 % des médecins. Les trois activités de travail en hôpital de jour, de coordonnateur d'Ehpad et les soins palliatifs concernent chacune 20 % des médecins. Le domaine de la psychogériatrie est moins développé (11 %).

*Activités gériatriques déclarées par les médecins (chaque médecin a coché plusieurs items)*

	% (N=807)
Consultation gériatrique	58,1
Consultation mémoire	55,0
Médecine aiguë gériatrique	41,0
Soins de suite et de réadaptation	40,1
Soins de longue durée	32,8
Equipes mobiles de gériatrie	25,8
Hôpital de jour	21,2
Médecin coordonnateur Ehpad	21,2
Soins palliatifs et douleur	20,8
Admission et urgence	12,8
Psychogériatrie	11,0
Consultation avancée ou activité hors établissement	7,9
Consultation réseau externe	4,2

Source: Enquête 2010 auprès des gériatres - Exploitation: ORS Aquitaine

## Les profils d'activités

Le croisement deux à deux des activités pratiquées par les gériatres hospitaliers publics, telles que citées dans le

questionnaire d'enquête, met en évidence deux profils de médecins.

### Un profil associant consultations, médecine gériatrique aiguë, hôpitaux de jour, équipes mobiles de gériatrie, services d'admission-urgence

Les activités de consultation, qu'il s'agisse de consultation gériatrique, consultation mémoire ou consultation avancée, sont le plus souvent déclarées par les médecins intervenant en hôpital de jour, dans une équipe mobile de gériatrie, un service d'admission-urgence et les services de médecine aiguë gériatrique. La médecine gériatrique aiguë est le plus

souvent déclarée par les médecins ayant des activités dans les services d'admission-urgence, mais également ceux intervenant dans les hôpitaux de jour, les équipes mobiles gériatriques et ceux pratiquant des soins palliatifs. Elle est moins représentée dans les services de soins de suite et réadaptation (SSR), ceux de soins de longue durée (SLD) et chez les coordonnateurs d'Ehpad.

*Profil 1: Croisement des activités déclarées par les médecins gériatres hospitaliers (en %)*

	Consultation gériatrique n=469	Consultation mémoire n=444	Admission et urgence n=103	Médecine aiguë gériatrique n=331	Hôpital de jour n=171	Equipe mobile de gériatrie n=208
Consultation gériatrique	//	75,0	71,8	71,0	80,1	74,0
Consultation mémoire	71,0	//	57,3	62,5	83,0	67,3
Admission et urgence	15,8	13,3	//	22,7	15,2	19,7
Médecine aiguë gériatrique	50,1	46,6	72,8	//	56,7	51,9
Hôpital de jour	29,2	32,0	25,2	29,3	//	25,5
Equipe mobile	32,8	31,5	39,8	32,6	31,0	//
Soins palliatifs	20,7	18,9	30,1	24,5	18,1	15,9
SSR	42,0	41,0	35,0	30,2	33,9	33,2
SLD	30,5	30,6	30,1	19,6	24,6	26,9
Psycho-gériatrie	9,4	12,8	15,5	7,9	15,2	7,2
Médecin coordonnateur Ehpad	18,8	18,9	18,4	12,1	18,7	15,4

Source: Enquête 2010 auprès des gériatres - Exploitation: ORS Aquitaine

Note de lecture: Parmi les 469 médecins déclarant une activité de consultation gériatrique, 71,0 % déclarent également une activité de consultation mémoire, 15,8 % une activité d'admission-urgence, 50,1 % pratiquent la médecine gériatrique aiguë...

## Un profil associant gériatres intervenant en SSR, en SLD, soins palliatifs et douleur, psycho-gériatrie, coordination d'Ehpad

Les médecins intervenant en SSR ont souvent des activités de soins palliatifs et douleur, de psycho-gériatrie et près de la moitié d'entre eux interviennent également en service de soins de longue durée et en Ehpad. Les gériatres de services de soins de longue durée partagent ces activités, qu'il s'agisse des soins palliatifs et douleur, de

la psycho-gériatrie ou de la coordination en Ehpad.

Ces médecins interviennent moins souvent dans les consultations que le premier groupe. Cependant, près des deux-tiers des psycho-gériatres interviennent dans une consultation mémoire (un sur deux dans une consultation gériatrique).

*Profil 2: Croisement des activités déclarées par les médecins gériatres hospitaliers (en %)*

	Soins palliatifs et				Médecin coord.
	douleur n=268	SSR n=324	SLD n=265	Psycho-gériatrie n=89	Ehpad n=171
Consultation gériatrique	57,7	60,8	54,0	49,4	51,5
Consultation mémoire	50,0	56,2	51,3	64,0	49,1
Admission et urgence	18,5	11,1	11,7	18,0	11,1
Médecine aiguë gériatrique	48,5	30,9	24,5	29,2	23,4
Hôpital de jour	18,5	17,9	15,8	29,2	18,7
Equipe mobile	19,6	21,3	21,1	16,9	18,7
Soins palliatifs	//	29,6	27,2	30,3	25,1
SSR	57,1	//	47,5	42,7	40,9
SLD	42,9	38,9	//	50,6	59,6
Psycho-gériatrie	16,1	11,7	17,0	//	15,2
Médecin coordonnateur	25,6	21,6	38,5	29,2	//
Ehpad					

Source: Enquête 2010 auprès des gériatres - Exploitation: ORS Aquitaine

Note de lecture: Parmi les 268 médecins déclarant une activité de soins palliatifs et douleur, 57,7 % déclarent également une activité de consultation gériatrique, 50,0 % une activité de consultation mémoire, 18,5 % une activité d'admission-urgence...

## Médecins coordonnateurs d'Ehpad

Parmi les 152 médecins qui ont répondu aux questions spécifiques concernant les médecins coordonnateurs d'Ehpad, plus de huit sur dix travaillent le plus souvent dans un seul Ehpad (83 %) et neuf sur dix dans un Ehpad public. Ils sont presque tous salariés (98 %). Près d'un tiers déclarent

travailler à temps plein, 60 % à temps partiel et 8 % par vacations. La moitié des médecins à temps partiel exerce une à trois demi-journées dans l'Ehpad. Les médecins à temps plein sont tous des PH en activité essentiellement dans un CH.

## Répartition du temps professionnel

### Plus de la moitié du temps professionnel consacrée aux soins

Le temps consacré à chaque type d'activité est très variable. Ainsi, les médecins répondants non exclus<sup>(1)</sup> consacrent en moyenne 54 % de leur temps de travail aux activités de soins. Les activités de consultation représentent 18 % du temps de travail, les tâches administratives 17 %, l'enseignement ou la formation continue 7 % et les activités gériatologiques 4 %.

La répartition des temps professionnels chez les hommes et les femmes est très proche. Les hommes apparaissent cependant plus engagés dans l'enseignement-formation continue et les activités gériatologiques.

Part moyenne de temps professionnel consacrée à chaque type d'activité, selon le sexe (en %)

	Hommes n=245	Femmes n=351	Ensemble n=596
Activité de soins hors consultation	53,5	55,0	54,4
Consultations	16,9	18,6	17,9
Tâches administratives (gestion, réunions)	17,3	16,6	16,9
Enseignement, formation continue (lecture, congrès, EPU*)	8,0	6,4	7,0
Activités gériatologiques (associations, réseaux...)	4,3	3,4	3,8
Total	100,0	100,0	100,0

Source: Enquête 2010 auprès des gériatres - Exploitation: ORS Aquitaine

\* enseignement post-universitaire

Note de lecture : Les médecins répondants aux items sur la répartition du temps de travail et non exclus consacrent 54,4 % de leur temps professionnel aux activités de soins, 17,9 % aux activités de consultation, etc. Les hommes ayant déclaré des activités de soins y consacrent 53,5 % de leur temps, les femmes ayant déclaré des activités de soins 55,0 %, etc.

1. Les médecins devaient répartir leur temps de travail hebdomadaire moyen au cours des 12 derniers mois en cinq activités, dont la somme devait égaler 100. Sans élément permettant d'interpréter les réponses, ont été exclues celles dont le total était différent de 100.

» La répartition des temps professionnels chez les hommes et les femmes est très proche.

La répartition des temps de travail diffère selon le statut des médecins. L'activité de soins reste prépondérante mais elle représente un tiers du temps de travail des médecins PU-PH, 57 % de celui des PH exerçant à temps plein et près de la moitié de celui des PH à temps partiel. Ces derniers interviennent davantage dans les activités de consultation (un quart de leur

temps professionnel contre 17 % pour les autres). Les professeurs d'université investissent plus d'un quart de leur temps dans l'enseignement et la formation continue, soit environ quatre fois plus que les praticiens hospitaliers. Le statut des médecins interfère peu sur le temps accordé aux tâches administratives et aux activités gériologiques.

*Part moyenne de temps professionnel consacrée à chaque type d'activité, selon le statut (en %)*

	PU-PH n=18	PH temps plein n=495	PH temps partiel n=82	Total n=595
Activité de soins hors consultation	32,8	56,6	46,0	54,5
Consultations	16,9	16,8	25,1	17,9
Tâches administratives (gestion, réunions)	20,0	16,5	18,4	16,9
Enseignement, formation continue (lecture, congrès, EPU*)	26,7	6,4	6,4	7,0
Activités gériologiques (associations, réseaux...)	3,6	3,7	4,1	3,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Enquête 2010 auprès des gériatres - Exploitation: ORS Aquitaine

\* enseignement post-universitaire

Note de lecture : Les médecins PU-PH répondants aux items sur la répartition du temps de travail et non exclus consacrent 32,8 % de leur temps professionnel aux activités de soins, 16,9 % aux activités de consultation, etc. Les hommes ayant déclaré des activités de soins y consacrent 53,5 % de leur temps, les femmes ayant déclaré des activités de soins 55,0 %, etc.

## Participation à un tour de garde

Le taux de non-réponse à la question sur la participation à un tour de garde spécifique de gériatrie atteint 11 %. Le taux de participation à un tour de garde est de 50 % si l'on considère l'ensemble des médecins, de 57 % si l'on considère uniquement les répondants. La participation à un tour de garde, parmi les répondants à cette question, est un peu plus représentée chez les femmes (59 %) que les hommes (54 %), chez les médecins de spécialité titulaires du DESC (65 %) que les titulaires de la capacité (56 %), chez les médecins de moins de 45 ans (60 %) que les plus âgés (55 %).

*Taux de participation\* à un tour de garde (en %)*

	Nombre de répondants	% de participation
Hommes	286	53,8
Femmes	427	59,0
Moins de 45 ans	308	59,7
45 ans ou plus	405	54,8
Titulaires de la Capacité	632	56,3
Titulaires du DESC	55	65,5
PU-PH	25	52,0
PH temps plein	585	52,0
PH temps partiel	101	58,1

Source : Enquête 2010 auprès des gériatres - Exploitation : ORS Aquitaine

\* pour 100 médecins répondants à cet item.

## Formation et évaluation des pratiques professionnelles

Trois modalités de formation sont considérées dans l'enquête, l'évaluation des pratiques professionnelles, la participation à des congrès ou colloques et à d'autres types de formation, au cours des douze

derniers mois. Environ 40 % des médecins ont participé aux trois types de formation et moins de 3 % à aucun, ce qui témoigne de la forte implication de la profession dans la formation continue.

### Trois médecins gériatres sur quatre ont participé à une évaluation des pratiques professionnelles (EPP)

Près des trois quarts des médecins répondant à l'enquête déclarent avoir participé au cours des douze derniers mois à une ou plusieurs évaluations des pratiques professionnelles, dont près d'un tiers en

tant que formateur. Le sexe, l'âge, l'année d'obtention de la thèse, le type de diplôme de gériatrie n'interviennent pas sur la proportion de participants.

### Neuf médecins gériatres sur dix ont participé à des congrès ou des colloques

La participation à des congrès ou colloques concerne près de 90 % des médecins, les trois quarts s'étant rendus à trois événements au maximum au cours de l'année et moins de 1 % à plus d'un événement par mois en moyenne. L'ensemble des participants y a consacré en moyenne 7,7 demi-journées. Plus d'un tiers (37 %) a dédié au

maximum 5 demi-journées à ce type de formation et 19 % plus de 10 demi-journées. Il n'y pas de différences selon le sexe, l'âge et le type de diplôme. Les professeurs d'université apparaissent plus sollicités, un seul déclarant ne pas avoir participé à ce type de manifestations.

### Deux médecins gériatres sur trois ont suivi un autre type de formation

Environ les deux tiers des médecins ont suivi d'autres types de formation. L'ensemble des participants y a consacré en moyenne 9,2 demi-journées. Il s'agit de

formations courtes d'une à cinq demi-journées pour la moitié des médecins participants et de formations longues d'au moins 20 demi-journées pour 14 %.

## Des formations à visée diagnostique ou thérapeutique le plus souvent

Près de 95 % des médecins ont assisté à au moins un congrès, un colloque ou à un autre type de formation et 56 % ont assisté à ces deux types de formation. L'évaluation des pratiques professionnelles n'est pas considérée comme une formation dans l'analyse ci-après sur les compétences acquises.

Le plus souvent, les médecins cherchent à acquérir ou renforcer leurs compétences cliniques à visée diagnostique ou thérapeutique. Des formations de ce type ont été suivies par plus de 80 % des médecins formés et pour la grande majorité, il

s'agissait de renouveler leurs compétences, l'acquisition concernant en effet moins d'un quart des médecins concernés.

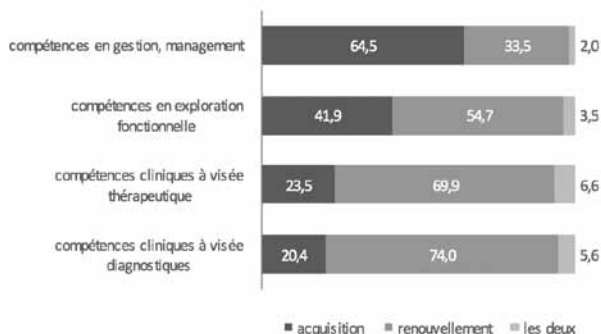
Mais les formations à l'exploration fonctionnelle ou à la gestion et management sont également recherchées par les gériatres. Plus d'un tiers se sont formés à l'exploration fonctionnelle: il s'agit alors d'une actualisation de compétences pour plus de la moitié des médecins. Enfin, 30 % ont reçu une formation en gestion / management. Dans les deux tiers des cas, il s'agit d'une acquisition de compétence.

*Médecins ayant participé à une formation selon le type de compétences acquises*

	nombre	%
Compétences cliniques à visée diagnostique	680	84,3
Compétences cliniques à visée thérapeutique	682	84,5
Compétences en exploration fonctionnelle	289	35,8
Compétences en gestion, management	245	30,4
Autres	42	5,2

Source : Enquête 2010 auprès des gériatres - Exploitation : ORS Aquitaine

*Répartition des gériatres formés selon le contenu et l'objectif de la formation*



Source : Enquête 2010 auprès des gériatres - Exploitation : ORS Aquitaine



# » Annexes

## ■ 1 – Questionnaire d'enquête

## ■ 2 – Éléments de cadrage sur les médecins et les gériatres en France



**4 Si vous avez une activité en établissement de santé public**

**1. Quel est votre statut ?**

PUPH  1

MCUPH  3

PH temps plein  2

PH temps partiel  5 *si oui, nombre de demi-journées hebdomadaires*

Praticien attaché  6 *si oui, nombre de vacances hebdomadaires*

**2. Votre hôpital est-il un :**

CHU  1

CH  2

hôpital de proximité  3

**3. Quelles sont les activités que vous pratiquez ?**

consultation gériatrique  1

soins de suite ou de réadaptation  8

consultation réseau externe  2

soins de longue durée  9

consultation mémoire  3

soins palliatifs et douleur  10

consultations avancées ou activité hors établissement  4

équipes mobiles de gériatrie  11

admission et urgence  5

psycho. gériatrie  12

médecine aiguë gériatrique  6

médecin coordonnateur EHPAD  13

hôpital de jour  7

**4. Participez-vous à un tour de garde spécifique de gériatrie ?**

oui  1

non  2

**5 Si vous avez une activité en établissement de santé privé lucratif**

**1. Quel est votre statut ?**

salaarié temps plein  1

salaarié temps partiel  3 *si oui, pourcentage de temps*

libéral  2

**2. Quelles sont les activités que vous pratiquez ?**

consultation gériatrique  1

soins de suite ou de réadaptation  8

consultation réseau externe  2

soins de longue durée  9

consultation mémoire  3

soins palliatifs et douleur  10

consultations avancées ou activité hors établissement  4

équipes mobiles de gériatrie  11

admission et urgence  5

psycho. gériatrie  12

médecine aiguë gériatrique  6

médecin coordonnateur EHPAD  13

hôpital de jour  7

**3. Participez-vous à un tour de garde spécifique de gériatrie ?**

oui  1

non  2

6 Si vous avez une activité en **établissement de santé privé non lucratif**

1. Quel est votre statut ?

salarié temps plein  1                      salarié temps partiel  3    *si oui, pourcentage de temps*                          
 libéral  2

2. Quelles sont les activités que vous pratiquez ?

consultation gériatrique	<input type="checkbox"/> 1	soins de suite ou de réadaptation	<input type="checkbox"/> 8
consultation réseau externe	<input type="checkbox"/> 2	soins de longue durée	<input type="checkbox"/> 9
consultation mémoire	<input type="checkbox"/> 3	soins palliatifs et douleur	<input type="checkbox"/> 10
consultations avancées ou activité hors établissement	<input type="checkbox"/> 4	équipes mobiles de gériatrie	<input type="checkbox"/> 11
admission et urgence	<input type="checkbox"/> 5	psycho. gériatrie	<input type="checkbox"/> 12
médecine aiguë gériatrique	<input type="checkbox"/> 6	médecin coordonnateur EHPAD	<input type="checkbox"/> 13
hôpital de jour	<input type="checkbox"/> 7		

3. Participez-vous à un tour de garde spécifique de gériatrie ?                      oui  1                      non  2

7 Si vous avez une activité de **médecin coordonnateur en EHPAD**

1. Êtes-vous médecin coordonnateur ?

dans un seul établissement  1                      dans plusieurs établissements  2

2. Exercez-vous dans un établissement ?

public  1                      privé lucratif  2                      privé non lucratif  3

3. Exercez-vous ?

à titre libéral  1                      à titre salarié  2

4. Si vous êtes salarié, exercez-vous ?

à temps plein  1                      à temps partiel  2    *si oui, nombre de demi-journées hebdomadaires*                          
 par vacations  3    *si oui, nombre de vacations hebdomadaires*                     

5. Participez-vous à un tour de garde spécifique de gériatrie ?                      oui  1                      non  2

8 Si vous avez une activité en **cabinet libéral**

1. Quelle est votre situation conventionnelle ?

secteur 1  1                      secteur 2  2

2. Quel est votre mode d'exercice ?

seul  1                      en groupe  2    *si oui, nombre d'associés généralistes*                          
 *si oui, nombre d'associés spécialistes*                     

3. Participez-vous à un tour de garde spécifique de gériatrie ?                      oui  1                      non  2

9 **Répartition de votre temps professionnel**

Pouvez-vous estimer la répartition moyenne des activités suivantes en pourcentage de votre temps de travail ?

1. consultations	24	5. tâches administratives (gestion, réunions)	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
2. activité de soins hors consultation	24	6. activités gérontologiques (associations, réseaux...)	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
4. enseignement, formation continue (lecture, congrès, EPU) études et recherche, expertise	24		

**10 Formation continue, développement professionnel continu et évaluation des pratiques professionnelles**

1. Dans les 12 derniers mois, avez-vous participé à une ou plusieurs évaluations des pratiques professionnelles ?

oui  1 non  2  
*si oui, en tant que formateur*  1 *en tant que participant*  2

2. Dans les 12 derniers mois, avez-vous participé à un ou plusieurs congrès ou colloques ?

oui  1 non  2  
*si oui, combien de congrès, colloques*    
*nombre de demi-journées de présence en tout*

3. Dans les 12 derniers mois, avez-vous assisté à un autre type de formation professionnelle ?

oui  1 non  2  
*si oui, nombre de demi-journées de présence en tout*

4. Concernant la formation professionnelle à laquelle vous avez assisté dans les 12 derniers mois (congrès, colloques ou autre type de formation), merci de préciser pour chacune des compétences ci-dessous, si elle concernait une acquisition ou un renouvellement de compétence et d'apprécier sur une échelle de 1 à 10 (1 = non, 10 = oui, tout à fait), si elle vous semble vous permettre de satisfaire aux obligations de formation et d'évaluation des pratiques

	acquisition	renouvellement	atteinte des obligations de formation
1. compétences cliniques à visée diagnostique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 10
2. compétences cliniques à visée thérapeutique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 10
3. compétences en explorations fonctionnelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 10
1. compétences en gestion, management	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 10
1. autres (précisez .....)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 10

**Merci d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire**

Pour nous le retourner, utilisez l'enveloppe libre-réponse jointe

avant le 2 janvier 2011

## Annexe 2 : Éléments de cadrage sur les médecins et les gériatres en France

D'après la dernière publication de la Drees <sup>(1)</sup>, sur les 207 500 médecins de France, près de 60 % ont un mode d'exercice libéral ou mixte (libéral + salarié), 40 % sont exclusivement salariés et 30 % sont des salariés hospitaliers <sup>(2)</sup>. Alors que, globalement, omnipraticiens et spécialistes sont un nombre équivalent, ces derniers ont un poids très élevé parmi les salariés hospitaliers (plus de 7 sur 10).

Plus de 19 000 médecins généralistes ont déclaré une compétence spécifique, soit près d'un quart de l'ensemble des généralistes. Mais avoir une compétence est plus fréquent parmi les salariés hospitaliers (44 %) que parmi les libéraux ou mixtes (18 %).

Les plus nombreux (6 100) détiennent la compétence « médecine du sport », devant la gériatrie-gérontologie (2 780) et l'angéiologie (2 030). Si plus de 80 % des médecins du sport et des angéiologues exercent en mode libéral ou mixte, seulement 30 % des gériatres-gérontologues ont ce mode d'exercice. À l'opposé, 56 % de ces derniers sont des salariés hospitaliers, contre 8 % de leurs confrères médecins du sport et angéiologues. Parmi les généralistes ayant déclaré une compétence, la gériatrie représente près de 30 % des salariés hospitaliers et seulement 8 % des libéraux ou mixtes. Ainsi, la gériatrie apparaît comme la compétence phare des médecins hospitaliers alors que la médecine du sport serait celle des libéraux ou mixtes.

Les médecins en France métropolitaine, au 1<sup>er</sup> janvier 2010

	Ensemble métropole	Libéraux et mixtes	Total salariés exclusifs	dont salariés hospitaliers	dont autres salariés
<b>Ensemble des médecins</b>	<b>207 457</b>	<b>122 778</b>	<b>84 679</b>	<b>60 697</b>	<b>23 982</b>
Omnipraticiens	100 815	68 237	32 578	17 778	14 800
Spécialistes	106 642	54 541	52 101	42 919	9 182
<b>Généralistes</b>	<b>81 472</b>	<b>57 658</b>	<b>23 814</b>	<b>12 388</b>	<b>11 426</b>
compétences	19 343	10 579	8 764	5 390	3 374
médecine du sport	6 099	4 945	1 154	475	679
<b>gériatrie-gérontologie</b>	<b>2 784</b>	<b>832</b>	<b>1 952</b>	<b>1 555</b>	<b>397</b>
angéiologie	2 027	1 790	237	165	72
<b>Généralistes</b>	<b>100,0</b>	<b>70,8</b>	<b>29,2</b>	<b>15,2</b>	<b>14,0</b>
compétences	100,0	54,7	45,3	27,9	17,4
médecine du sport	100,0	81,1	18,9	7,8	11,1
<b>gériatrie-gérontologie</b>	<b>100,0</b>	<b>29,9</b>	<b>70,1</b>	<b>55,9</b>	<b>14,3</b>
angéiologie	100,0	88,3	11,7	8,1	3,6
% gériatrie-gérontologie parmi les médecins à compétences	14,4	7,9	22,3	28,8	11,8

Source : Drees

1 Les médecins au 1<sup>er</sup> janvier 2010, Daniel Sicart, Document de travail n° 152 février 2011, Drees

2 Les médecins salariés hospitaliers peuvent exercer dans les établissements publics, privés ou les établissements privés d'intérêt collectifs (Epic, équivalents des anciens PSPH), à titre salarié exclusivement et pour quelques-uns avec une activité libérale à l'hôpital.